GAIC
GREEN AFRICAN
IMPACT CHALLENGE



NOTE DE CADRAGE GÉNÉRALE

GREEN AFRICAN IMPACT CHALLENGE

Programme panafricain d'innovation, d'accélération et de mise à l'échelle des solutions africaines pour le développement durable

www.greenafricanimpact.com

Août 2026

SOMMAIRE

Programme panafricain d'innovation, d'accélération et de mise à l'échelle des solutions africaines pour le développement durable ..... **Erreur ! Signet non défini.**

NOTE DE CADRAGE GÉNÉRALE ..... **Erreur ! Signet non défini.**

GREEN AFRICAN IMPACT CHALLENGE – GAIC ..... **Erreur ! Signet non défini.**

SOMMAIRE 2

CONTEXTE ET JUSTIFICATION 5

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME GAIC 6

2. VISION, MISSION ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE 7

2.1. Vision 7

2.2. Mission 7

2.3. Positionnement stratégique 7

3. OBJECTIFS DU PROGRAMME 8

3.1. Objectif général 8

3.2. Objectifs spécifiques 8

4. PAYS CONCERNÉS ET BÉNÉFICIAIRES 9

4.1. Couverture géographique 9

4.2. Bénéficiaires directs 9

4.3. Bénéficiaires institutionnels 10

4.4. Bénéficiaires finaux 10

5. DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION 10

Une approche transversale 11

6. ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET GOUVERNANCE 11

6.1. Coordination Générale du GAIC 11

6.2. Comité de Pilotage et d'Orientation 12

6.3. Coordinations nationales 12

6.4. Les huit Commissions Spécialisées du Programme 13

6.5. Référents pays et Task Forces 14

7. ARCHITECTURE OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME 14

7.1. GAIC Country & Policy Programme 15

7.2. GAIC Innovation Challenges 15

7.3. GAIC Innovation Windows 15
7.4. GAIC Accelerator & Startup Programme 15
7.5. GAIC Living Labs 16
7.6. Sustainable & Climate Finance Facility 16
7.7. Policy, Strategy & Impact Lab 16
7.8. South-South Scaling Programme 17
7.9. Produits et services du GAIC 17
8. PARCOURS OPÉRATIONNEL DÉTAILLÉ DES 18 MOIS 19
8.1. Phase 1 – Lancement, structuration et mobilisation 19
8.2. Phase 2 – Diagnostics pays et défis 19
8.3. Phase 3 – Innovation Windows et sourcing 20
8.4. Phase 4 – Challenges nationaux et régionaux 20
8.5. Phase 5 – Accélération et maturation 20
8.6. Phase 6 – Living Labs et expérimentation 20
8.7. Phase 7 – Investment Readiness, financement et Finale 20
8.8. Phase 8 – Scaling, transfert Sud-Sud et capitalisation 20
Dispositifs transversaux sur les 18 mois 21
10. COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DU PROGRAMME GAIC 21
11. CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LANCEMENT 22
12. CADRE PERMANENT DE DIALOGUE DES PAYS 23
GAIC Africa Quarterly Dialogue 23
13. STRATÉGIE DE PARTENARIAT ET DE MOBILISATION DES RESSOURCES 23
13.1. Modèle de financement hybride et diversifié 23
13.2. Mécanisme Financier Catalytique du GAIC (Structure à 3 Guichets) 24
14. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ 24
15. SUIVI-ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET GESTION DES CONNAISSANCES 25
16. RÉSULTATS ET INDICATEURS CIBLES DES 18 MOIS 26
17. DURABILITÉ ET PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE 27
18. FEUILLE DE ROUTE SYNTHÉTIQUE 27
19. MODALITÉS DE PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS ET PARTENAIRES 28
Les Gouvernements peuvent notamment : 28
Les partenaires institutionnels et techniques peuvent : 28

Les partenaires financiers peuvent : 28
20. CONCLUSION ET APPEL AU PARTENARIAT 29
« Identifier ensemble les défis de l'Afrique, mobiliser les solutions africaines et créer les conditions de leur transformation en impacts durables pour les populations. » 29
Message institutionnel final proposé 29
IDENTIFIER • INNOVER • EXPÉRIMENTER • FINANCER • METTRE À L'ÉCHELLE 29

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique fait face à des défis de développement de plus en plus complexes et interdépendants : changement climatique, dégradation des ressources naturelles, insécurité alimentaire, pression sur les ressources en eau, déficit énergétique, urbanisation rapide, chômage des jeunes, accès limité au financement, faible industrialisation, transformation numérique encore inégale et vulnérabilité croissante des populations et des économies.

Parallèlement, le continent dispose d'un potentiel considérable d'innovations, de compétences, d'entrepreneurs, de chercheurs, de startups, de PME, d'universités et de centres de recherche capables d'apporter des réponses adaptées aux réalités africaines. De nombreuses solutions sont déjà développées dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie, du numérique, de l'économie circulaire, de l'environnement, de la finance et de l'adaptation au changement climatique.

Cependant, plusieurs de ces innovations demeurent **fragmentées, insuffisamment documentées, faiblement connectées aux besoins des politiques publiques et des projets de développement et confrontées à des difficultés d'expérimentation, de maturation, d'accès aux marchés et de financement**. Les mécanismes permettant de faire passer une innovation prometteuse du stade de prototype à celui de solution expérimentée, finançable et réplicable à l'échelle de plusieurs pays restent encore à renforcer.

Dans le même temps, les Gouvernements, collectivités, projets et programmes de développement, institutions régionales, entreprises et partenaires techniques et financiers rencontrent des problématiques concrètes pour lesquelles des solutions innovantes peuvent exister ailleurs sur le continent, sans qu'un mécanisme structuré permette systématiquement de les identifier, de les adapter et de les déployer.

C'est dans cette perspective qu'est développé le **Green African Impact Challenge (GAIC)**, comme une plateforme panafricaine destinée à créer une passerelle entre :

Les défis des pays → l'innovation africaine → l'expertise → l'expérimentation → le financement → la mise à l'échelle.

Le GAIC entend ainsi dépasser le modèle classique des concours d'innovation. Il vise à construire un **écosystème permanent de coopération**, capable de partir des besoins réels des pays et institutions partenaires pour identifier des solutions africaines, accompagner leur maturation, les tester dans des conditions réelles, mesurer leurs impacts, faciliter leur financement et organiser leur réplication dans d'autres territoires.

Cette démarche s'inscrit notamment dans les grandes orientations africaines et internationales relatives au développement durable, à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, aux Objectifs de Développement Durable (ODD), à l'Accord de Paris sur le climat, ainsi qu'aux politiques et stratégies nationales de développement des pays participants.

Le premier cycle opérationnel du GAIC est envisagé sur une période de **18 mois**, avec une mobilisation initiale de **35 pays africains**, appelée à s'élargir progressivement.

1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME GAIC

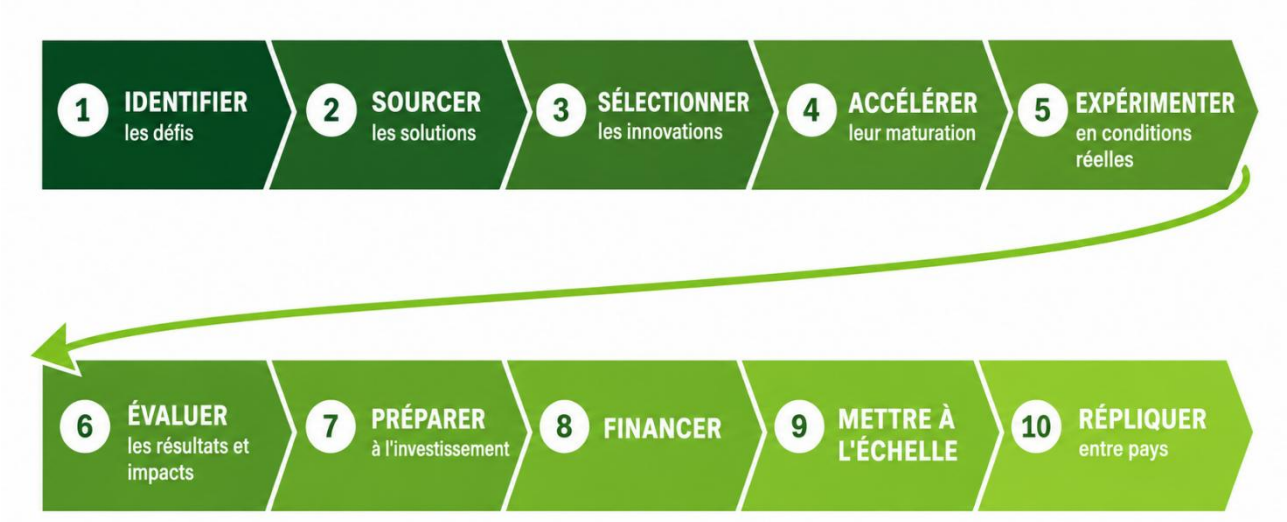
Le **Green African Impact Challenge (GAIC)** est un Programme panafricain d'innovation et d'impact ayant pour ambition d'identifier, accompagner, expérimenter, financer et mettre à l'échelle des solutions africaines répondant aux grands défis du développement durable.

Il constitue un **cadre de coopération entre Gouvernements, institutions régionales et internationales, secteur privé, partenaires techniques et financiers, universités, centres de recherche, incubateurs, investisseurs, collectivités, startups, PME, entrepreneurs et innovateurs africains**.

Son approche repose sur un principe fondamental : **Les défis rencontrés par les pays doivent pouvoir devenir des opportunités d'innovation, d'entrepreneuriat, d'investissement et de coopération entre pays africains.**

Le Programme met ainsi en relation deux grandes communautés : **d'une part, les détenteurs de défis** : Gouvernements, Ministères, collectivités, entreprises, projets et programmes, institutions régionales et partenaires de développement ; **d'autre part, les détenteurs de solutions** : chercheurs, innovateurs, startups, PME, universités, centres de recherche, entreprises technologiques et entrepreneurs.

Le GAIC intervient ensuite comme **facilitateur et accélérateur** entre ces deux univers.



Pour assurer cette mission, le Programme s'appuie notamment sur des **Coordinations nationales**, des **Commissions Spécialisées**, des **Innovation Windows**, des Challenges nationaux et régionaux, un dispositif d'accélération et d'assistance technique, des Living Labs, des mécanismes de préparation à l'investissement ainsi qu'un dispositif de coopération et de transfert Sud-Sud.

Le GAIC entre dans une phase de structuration et de démonstration de son modèle d'intervention. Cette phase vise à consolider progressivement son cadre institutionnel, juridique, financier et opérationnel, à formaliser ses partenariats et à tester, sur un nombre maîtrisé de pays et de défis prioritaires, les mécanismes d'identification, d'accompagnement, d'expérimentation et de financement des solutions innovantes.

Portage institutionnel, ancrage juridique et rôle d'AFRICOMPETENCE Afin de garantir la sécurité juridique, administrative et financière du Programme, il convient de distinguer clairement la personnalité juridique assurant son portage du Programme panafricain lui-même. À ce stade, le portage institutionnel initial du GAIC est assuré par AFRICOMPETENCE, en qualité d'initiateur et de maître d'œuvre du Programme. AFRICOMPETENCE met à disposition son cadre légal, ses capacités contractuelles et sa gestion administrative pour signer les conventions, recevoir les fonds et engager la responsabilité opérationnelle du GAIC durant la phase de lancement et de démonstration. Parallèlement, une réflexion institutionnelle est engagée sur l'évolution du portage, pouvant conduire à la création d'un statut propre de type Conseil Africain du Développement Durable (CADD) ou fondation internationale.

2. VISION, MISSION ET POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

2.1. Vision

La vision du GAIC est celle : **« D'une Afrique capable de transformer ses propres défis en opportunités d'innovation, d'entrepreneuriat et d'investissement, en mobilisant ses talents, ses institutions et ses ressources pour construire des solutions durables, inclusives et réplicables. »**

À terme, le GAIC ambitionne de devenir une **plateforme panafricaine de référence pour l'identification, l'expérimentation, le financement et la mise à l'échelle des innovations africaines à impact**.

2.2. Mission

La mission du GAIC est de : **Créer un mécanisme panafricain permettant de connecter les défis prioritaires des pays et institutions africaines aux solutions développées sur le continent, puis d'accompagner les plus pertinentes jusqu'à leur maturation, leur expérimentation, leur financement et leur mise à l'échelle.**

Cette mission repose sur cinq fonctions centrales : **Identifier – Accélérer – Expérimenter – Financer – Répliquer.**

2.3. Positionnement stratégique

Le GAIC se positionne simultanément comme :

- **Une plateforme de défis**, permettant aux Gouvernements et institutions de soumettre des problématiques concrètes ;
- **Une plateforme d'innovation**, permettant de rechercher les meilleures solutions africaines ;
- **Un dispositif d'accélération**, permettant aux innovateurs d'atteindre un niveau supérieur de maturité technique, économique et organisationnelle ;
- **Un laboratoire d'expérimentation**, permettant de tester les innovations dans des territoires, entreprises ou projets partenaires ;
- **Une passerelle vers le financement**, mettant en relation les solutions matures avec les banques, fonds, investisseurs, PTF et entreprises ;

- **Un mécanisme de coopération Sud-Sud**, facilitant la réplication d'une solution éprouvée d'un pays africain vers d'autres pays ;
- **Un cadre de dialogue et de réflexion**, permettant aux pays et partenaires de partager leurs expériences, politiques, innovations et opportunités de coopération.
- Ainsi, le GAIC ne se substitue ni aux Gouvernements, ni aux institutions existantes, ni aux incubateurs ou mécanismes de financement. Il cherche plutôt à **connecter, fédérer et compléter les dispositifs existants** autour d'une chaîne panafricaine d'innovation et d'impact. Il s'aligne rigoureusement sur les politiques publiques sectorielles, nationales et régionales (politiques environnementales, agricoles, énergétiques et de jeunesse)

3. OBJECTIFS DU PROGRAMME

3.1. Objectif général

Contribuer à l'accélération du développement durable en Afrique à travers l'identification, la maturation, l'expérimentation, le financement, la mise à l'échelle et le transfert Sud-Sud de solutions innovantes répondant aux défis prioritaires des pays africains.

3.2. Objectifs spécifiques

Le Programme vise spécifiquement à :

1. **Identifier et documenter les défis prioritaires** de développement durable rencontrés par les pays, Gouvernements, collectivités, projets et institutions partenaires ;
2. **Mobiliser l'écosystème africain de l'innovation** afin d'identifier les solutions, technologies et modèles susceptibles de répondre aux problématiques identifiées ;
3. **Favoriser l'émergence et la structuration de startups, PME et entreprises innovantes**, notamment portées par les jeunes et les femmes ;
4. **Accompagner les innovations sélectionnées jusqu'à un niveau suffisant de maturité**, à travers le coaching, le mentorat et l'assistance technique ;
5. **Expérimenter les solutions prometteuses dans des conditions réelles**, notamment à travers des Living Labs, démonstrateurs et projets pilotes ;
6. **Évaluer et documenter les performances et impacts** économiques, sociaux, environnementaux et climatiques des solutions testées ;
7. **Faciliter l'accès des innovations et projets à impact aux financements**, aux marchés, aux investisseurs et aux partenaires techniques ;
8. **Favoriser la réplication et la mise à l'échelle** des solutions ayant démontré leur efficacité ;
9. **Renforcer la coopération Sud-Sud**, le transfert de technologies, de connaissances et de bonnes pratiques entre pays africains ;
10. **Créer un cadre permanent de dialogue panafricain** entre Gouvernements, institutions, experts, entreprises, innovateurs, chercheurs, investisseurs et partenaires au développement ;
11. **Contribuer à la réflexion et à l'amélioration des politiques et stratégies publiques**, à travers la capitalisation, le benchmarking, la production de connaissances et le partage d'expériences ;

12. **Constituer progressivement un portefeuille panafricain de solutions et de projets à impact**, susceptibles d'être proposés aux Gouvernements, investisseurs et partenaires financiers.

4. PAYS CONCERNÉS ET BÉNÉFICIAIRES

4.1. Couverture géographique

Le GAIC est conçu comme un **Programme panafricain**.

Son premier cycle opérationnel prévoit une mobilisation initiale de **35 pays africains**, répartis entre les différentes régions du continent, avec une possibilité d'élargissement progressif à d'autres pays.

Cette couverture permet de favoriser : **la diversité des expériences ; la complémentarité des expertises ; la circulation des innovations ; la mutualisation des connaissances ; la création de marchés interafricains ; et le transfert Sud-Sud des solutions.**

Chaque pays participant est appelé à contribuer à la dynamique du Programme notamment à travers sa Coordination nationale, l'identification de ses défis prioritaires, la mobilisation de son écosystème d'innovation et la participation aux activités nationales, régionales et panafricaines.

Afin de garantir la viabilité opérationnelle, le réalisme des ressources et une haute exigence d'impact, le GAIC adopte un déploiement progressif et séquencé :

- **Niveau 1** (Ambition institutionnelle et Réseau) : Jusqu'à 35 pays sensibilisés, mobilisés et invités au dialogue panafricain.
- **Niveau 2** (Phase Pilote et Démonstration opérationnelle - 18 mois) : 6 à 8 pays pilotes sélectionnés pour une mise en œuvre intensive des Challenges, Living Labs et accompagnements à l'investissement.
- **Niveau 3** (Extension et Scaling) : Déploiement généralisé au reste du continent lors du Cycle 2, sur la base des enseignements tirés de la phase pilote.

4.2. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs comprennent notamment :

- Les **jeunes et femmes entrepreneurs** ;
- Les startups et PME innovantes ;
- Les porteurs de projets verts ;
- Les chercheurs et inventeurs ;
- Les universités et centres de recherche ;
- Les incubateurs et accélérateurs ;
- Les organisations professionnelles ;
- Les collectivités territoriales ;
- Les projets et programmes de développement ;
- Les administrations et institutions publiques partenaires.

4.3. Bénéficiaires institutionnels

Les **Gouvernements et institutions partenaires** constituent également une catégorie essentielle de bénéficiaires du Programme.

Ils pourront utiliser le GAIC pour : **soumettre leurs défis ; rechercher des solutions ; mobiliser des expertises ; tester des innovations ; développer des projets pilotes ; rechercher des financements ; capitaliser les bonnes pratiques ; et accéder aux expériences d'autres pays africains.**

4.4. Bénéficiaires finaux

À terme, les bénéficiaires finaux sont les **populations africaines**, notamment les jeunes, les femmes, les producteurs, les entrepreneurs, les communautés rurales et urbaines et les populations vulnérables qui bénéficieront des solutions mises en œuvre et mises à l'échelle.

5. DOMAINES PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Le GAIC retient **huit domaines prioritaires**, correspondant également aux grandes Commissions Spécialisées du Programme.

N°	Domaine prioritaire	Principaux champs d'intervention
1	**Agriculture & Systèmes Alimentaires Durables**	Agriculture climato-intelligente, agroécologie, irrigation, mécanisation, chaînes de valeur, transformation, sécurité alimentaire, réduction des pertes post-récolte
2	**Climat, Environnement & Biodiversité**	Adaptation et atténuation, restauration des écosystèmes, biodiversité, solutions fondées sur la nature, carbone, résilience climatique
3	**Eau & Résilience Hydrique**	Gestion des ressources en eau, irrigation intelligente, accès à l'eau, assainissement, économie et réutilisation de l'eau, technologies hydriques
4	**Énergies Renouvelables & Transition Énergétique**	Solaire, bioénergie, efficacité énergétique, stockage, électrification, cuisson propre et solutions énergétiques vertes
5	**Économie Circulaire & Industrialisation Verte**	Recyclage, valorisation des déchets, écoconception, production propre, efficacité des ressources et industries vertes
6	**Villes, Territoires & Habitat Durable**	Éco-cités, habitat durable, infrastructures vertes, mobilité durable, aménagement territorial et résilience urbaine

7	**Digital, Données & Intelligence Artificielle**	IA, plateformes numériques, IoT, données, technologies émergentes et digitalisation des solutions de développement
8	**Finance Durable, Entrepreneuriat & Emplois Verts**	Finance verte et climatique, investissement d'impact, entrepreneuriat, startups/PME, accès au financement, emplois verts et préparation à l'investissement

Une approche transversale

Ces domaines ne sont pas conçus comme des secteurs isolés. Le GAIC privilégie une **approche intersectorielle**.

Ainsi, une innovation portant sur l'**irrigation solaire intelligente** pourra simultanément relever de : **Agriculture + Eau + Énergie + Digital/IA + Finance durable.**

Les Commissions Spécialisées pourront, à cet effet, constituer des **Task Forces inter-Commissions** pour traiter les défis complexes nécessitant plusieurs expertises.

Cette organisation permettra surtout au GAIC de passer d'une logique de **« concours d'idées »** à une logique beaucoup plus institutionnelle de **« résolution de défis africains par l'innovation africaine »**. C'est ce positionnement que je mettrais au premier plan dans la Note de cadrage destinée aux Gouvernements et partenaires.

6. ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET GOUVERNANCE

Le Green African Impact Challenge (GAIC) repose sur une gouvernance panafricaine, participative et décentralisée, permettant d'assurer à la fois une **orientation stratégique commune**, une **appropriation nationale**, une **expertise technique sectorielle** et une **capacité opérationnelle de mise en œuvre**.

Cette architecture vise également à faciliter l'implication des Gouvernements et institutions partenaires sans alourdir le fonctionnement du Programme.

Elle s'articule autour de cinq principaux niveaux : la **Coordination Générale**, le **Comité de Pilotage et d'Orientation**, les **Coordinations nationales**, les **Commissions Spécialisées** et les **Référents pays/Task Forces**.

6.1. Coordination Générale du GAIC

La Coordination Générale constitue l'organe central de coordination, d'impulsion et de supervision du Programme.

Elle est notamment chargée de :

- Définir et conduire les orientations stratégiques du Programme ;
- Coordonner la mise en œuvre de la feuille de route des 18 mois ;
- Assurer la cohérence des interventions dans les différents pays ;
- Coordonner les relations avec les Gouvernements et partenaires institutionnels ;
- Développer et formaliser les partenariats stratégiques ;
- Coordonner la mobilisation des ressources techniques et financières ;
- Superviser les Coordinations nationales et les Commissions Spécialisées ;
- Assurer le suivi-évaluation global du Programme ;
- Organiser les grands rendez-vous panafricains du GAIC ;
- Assurer la représentation institutionnelle et la visibilité internationale du Programme ;
- Préparer les arbitrages nécessaires au bon fonctionnement du dispositif.

La Coordination Générale constitue ainsi le **centre de convergence entre les pays, les Commissions Spécialisées, les partenaires institutionnels, les porteurs d'innovations et les partenaires financiers**.

6.2. Comité de Pilotage et d'Orientation

Le Comité de Pilotage et d'Orientation constitue l'instance de concertation stratégique du Programme.

Sa composition pourra intégrer progressivement des représentants de la Coordination Générale, des pays, des partenaires institutionnels et régionaux, ainsi que des personnalités ou experts de haut niveau associés au Programme.

Il aura notamment pour missions de :

- Examiner les orientations stratégiques du GAIC ;
- Apprécier l'état d'avancement du Programme ;
- Contribuer à l'alignement du GAIC avec les priorités africaines et nationales ;
- Examiner les résultats majeurs et les difficultés de mise en œuvre ;
- Formuler des recommandations stratégiques ;
- Favoriser les synergies avec les programmes et initiatives existants ;
- Soutenir la mobilisation institutionnelle et financière ;
- Examiner les grandes orientations du cycle suivant.

Il constitue ainsi un **cadre de dialogue stratégique**, sans se substituer aux compétences opérationnelles de la Coordination Générale.

6.3. Coordinations nationales

Dans chacun des pays participants, une Coordination nationale constitue le **relais opérationnel du GAIC au niveau national**.

Elle facilite l'appropriation du Programme par les acteurs du pays et assure l'interface entre la Coordination Générale, les institutions nationales et l'écosystème local d'innovation.

Elle est notamment chargée de :

- Assurer la représentation opérationnelle du Programme au niveau national ;

- Entretenir le dialogue avec les Ministères et institutions partenaires ;
- Contribuer au diagnostic national ;
- Identifier et faire remonter les défis prioritaires du pays ;
- Cartographier les acteurs de l'écosystème national d'innovation ;
- Mobiliser startups, PME, universités, chercheurs, incubateurs et organisations professionnelles ;
- Faciliter l'organisation des Challenges et activités nationales ;
- Identifier des territoires, projets ou structures pouvant accueillir les expérimentations ;
- Assurer le suivi des innovations et activités déployées dans le pays ;
- Contribuer au reporting et à la capitalisation.

Chaque Coordination nationale élabore une **feuille de route pays**, alignée sur la feuille de route panafricaine.

6.4. Les huit Commissions Spécialisées du Programme

Les Commissions Spécialisées constituent les **organes techniques, scientifiques et sectoriels du GAIC**.

Elles ont pour fonction de transformer les problématiques remontées par les pays en **défis structurés, projets, programmes d'innovation et opportunités d'investissement**.

Les huit Commissions sont :



Elles assurent notamment la veille sectorielle, l'analyse des défis, le sourcing et l'évaluation des innovations, la mobilisation de l'expertise, l'accompagnement technique, la conception des expérimentations, la production de connaissances et l'identification d'opportunités de financement.

Chaque Commission est placée sous la responsabilité d'un **Président de Commission** et peut comprendre des experts, chercheurs, professionnels, entrepreneurs, représentants d'institutions, partenaires techniques et référents pays.

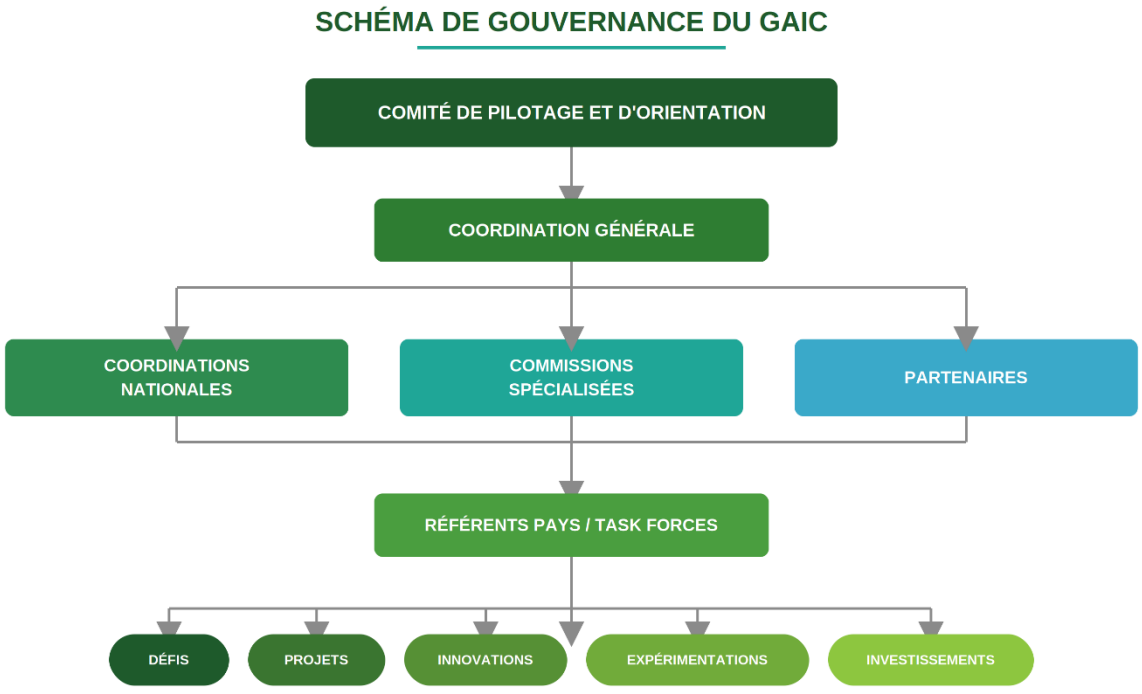
6.5. Référents pays et Task Forces

Des **Référents thématiques pays** pourront être désignés afin de faciliter la circulation de l'information entre les Coordinations nationales et les Commissions Spécialisées.

Par ailleurs, lorsque la résolution d'un défi nécessite plusieurs compétences, des **Task Forces inter-Commissions** pourront être constituées.

À titre d'exemple, un défi relatif à l'**irrigation solaire intelligente** pourrait associer les Commissions Agriculture, Eau, Énergie, Digital/IA et Finance Durable.

Les Task Forces ont vocation à être **temporaires, orientées vers un problème ou un projet précis et responsable de livrables clairement identifiés**.



7. ARCHITECTURE OPÉRATIONNELLE DU PROGRAMME

L'architecture opérationnelle constitue le **moteur d'intervention du GAIC**. Elle est organisée autour de huit mécanismes complémentaires permettant d'accompagner progressivement un défi depuis son identification jusqu'à la mise à l'échelle de la solution.

7.1. GAIC Country & Policy Programme

Le **Country & Policy Programme** constitue la porte d'entrée institutionnelle du GAIC dans chaque pays.

Il permet notamment de :

- Réaliser les diagnostics pays ;
- Analyser les politiques et stratégies nationales ;
- Identifier les défis prioritaires ;
- Cartographier les projets et programmes existants ;
- Identifier les besoins d'assistance technique ;
- Identifier les opportunités d'innovation et de financement ;
- Accompagner les Gouvernements dans certaines réflexions stratégiques ;
- Favoriser les échanges d'expériences entre pays.

Chaque pays pourra ainsi disposer progressivement d'un **GAIC Country Portfolio**, regroupant ses défis, innovations, projets pilotes et besoins de financement.

7.2. GAIC Innovation Challenges

Les **Innovation Challenges** constituent le mécanisme compétitif de recherche et de sélection des solutions.

Ils pourront être organisés à plusieurs niveaux : **Challenges nationaux → Challenges régionaux → Challenges thématiques → Finale panafricaine.**

Les défis proposés par les Gouvernements, entreprises, institutions et projets partenaires sont transformés en appels à solutions permettant de mobiliser l'écosystème africain de l'innovation.

7.3. GAIC Innovation Windows

Les **Innovation Windows** constituent des fenêtres permanentes ou temporaires consacrées à une problématique, un secteur, un programme ou un partenaire particulier.

Examples: **Agri-Food Innovation Window; Climate Innovation Window; Water Innovation Window; Digital & AI Window; Green Cities Window.**

Une institution partenaire pourra également développer une fenêtre spécifique :

Partenaire × GAIC Innovation Window.

Cette approche permet à un Gouvernement, un projet ou une institution de soumettre plusieurs défis et de mobiliser l'écosystème GAIC pour rechercher des solutions adaptées.

7.4. GAIC Accelerator & Startup Programme

Le dispositif d'accélération accompagne les solutions sélectionnées afin d'améliorer leur maturité.

Il comprend notamment :

Diagnostic de maturité ; coaching ; assistance technique ; mentorat ; business model ; business plan ; structuration juridique ; propriété intellectuelle ; études de marché ; stratégie commerciale ; modélisation financière ; mesure d'impact ; ESG ; préparation à l'investissement.

Le Programme pourra également accompagner la **création et la structuration de startups** lorsque certaines innovations ou résultats de recherche présentent un potentiel entrepreneurial important.

7.5. GAIC Living Labs

Les **Living Labs** permettent de tester les innovations dans des conditions réelles.

Ils peuvent être installés dans : **des exploitations agricoles, entreprises, villes, collectivités, universités, projets de développement, communautés ou infrastructures partenaires.**

Chaque expérimentation repose sur : **une situation de référence → un protocole de test → des indicateurs → un suivi → une évaluation → une décision de réplication ou d'amélioration.**

Cette étape permet de produire des **preuves d'efficacité et d'impact** avant la mise à l'échelle.

7.6. Sustainable & Climate Finance Facility

Cette facilité constitue le mécanisme du GAIC consacré à la **préparation et à la mobilisation des financements**.

Elle vise à connecter les solutions et projets aux : **banques ; banques de développement ; fonds climat ; investisseurs d'impact ; fonds d'investissement ; entreprises ; fondations ; PTF et autres mécanismes de financement.**

Elle intervient notamment dans :

- L'Investment Readiness ;
- La structuration financière ;
- La préparation des dossiers d'investissement ;
- L'identification des instruments financiers ;
- L'organisation des Deal Roms ;
- La mise en relation avec les investisseurs ;
- L'accompagnement vers les mécanismes de finance climatique et durable.

7.7. Policy, Strategy & Impact Lab

Le **Policy, Strategy & Impact Lab** constitue le dispositif de réflexion, d'analyse et d'aide à la décision du Programme.

Il pourra notamment conduire :

- Des analyses de politiques et stratégies ;
- Des benchmarks entre pays ;

- Des études thématiques ;
- Des évaluations de dispositifs ;
- Des Policy Briefs ;
- Des recommandations aux décideurs ;
- Des analyses d'impact ;
- Des travaux sur l'accès aux mécanismes internationaux de financement ;
- Des dialogues politiques et tables rondes de haut niveau.

Il permettra de transformer les expériences opérationnelles du GAIC en **connaissances utiles aux politiques publiques africaines**.

7.8. South-South Scaling Programme

Le **South-South Scaling Programme** constitue le mécanisme de réplication des solutions ayant démontré leur efficacité.

Il facilite : **le transfert technologique ; les missions d'échanges ; la réplication des pilotes ; l'adaptation des solutions à de nouveaux pays ; les partenariats entre entreprises africaines ; l'accès à de nouveaux marchés ; la capitalisation et le partage des bonnes pratiques.**

Une innovation validée dans un pays pourra ainsi être proposée à plusieurs autres pays confrontés à une problématique similaire.

7.9. Produits et services du GAIC

Afin de traduire son positionnement stratégique en offres concrètes et valorisables auprès des Gouvernements, projets et programmes de développement, partenaires techniques et financiers, entreprises et investisseurs, le GAIC développera un portefeuille intégré de produits et services. Ceux-ci couvrent l'ensemble de la chaîne d'intervention, depuis l'identification des défis et le sourcing des solutions jusqu'à l'expérimentation, la préparation à l'investissement, la mise à l'échelle et la mesure de l'impact.

Le tableau ci-après présente les principaux produits et services proposés par le GAIC, leurs bénéficiaires prioritaires ainsi que les principales valeurs et livrables associés.

	PRODUIT GAIC	CE QUE LE GAIC VEND CONCRÈTEMENT	CLIENTS PRIORITAIRES	LIVRABLES / VALEUR POUR LE CLIENT
1	**green african house – eco-cities & crowdfunding platform**	Solution intégrée de conception, structuration, financement et développement d'écoquartiers et d'habitats durables africains,	Gouvernements et Ministères ; banques et institutions financières de développement ; fonds climat et fonds d'investissement ; promoteurs immobiliers ; entreprises de construction et d'énergie ; PTF ; diaspora africaine ; Alumni africains du Maroc	Étude de faisabilité et modèle d'écoquartier ; Master Plan ; montage institutionnel et PPP ; modèle économique et financier ; stratégie de mobilisation des investisseurs ; mécanisme de financement participatif ; plateforme de mobilisation de l'investissement africain et de la diaspora ; modèle reproductible dans d'autres pays.
2	**GAIC innovation challenge as a service**	Conception et organisation clé en main d'un challenge répondant à un problème précis du partenaire	Gouvernements, Ministères, projets, PTF	Défi défini, appel à solutions, sélection, hackathon, jury, solutions retenues
3	**GAIC project innovation window**	Un guichet innovation entièrement intégré à un projet/programme de développement	Projets Banque mondiale, FIDA, BAD, UE, GIZ, etc.	Pipeline d'innovations directement alignées sur les composantes et indicateurs du projet
4	**GAIC solutions sourcing & scouting**	Recherche panafricaine de technologies, startups et solutions répondant à un besoin précis	Gouvernements, entreprises, PTF, projets	Cartographie, benchmark, shortlist et due diligence initiale des meilleures solutions
5	**GAIC pilot & proof of concept lab**	Test grandeur nature d'une innovation auprès de bénéficiaires ou sur un territoire	Projets, Gouvernements, agences, entreprises	Pilote, données terrain, coûts, performances, rapport d'évaluation et recommandation Go/No-Go
6	**GAIC innovation-to-investment accelerator**	Transformation d'innovations prometteuses en projets structurés et finançables	Banques de développement, fonds, PTF, programmes PME	Business plan, modèle financier, gouvernance, risques, E&S, investment readiness
7	**GAIC green project preparation facility**	Préparation de projets verts jusqu'au stade de bancabilité	Gouvernements, collectivités, fonds climat, banques de développement	Études préliminaires, structuration technique/financière, dossier d'investissement, pipeline bancable
8	**GAIC africa green deal room & investment day**	Mise en relation structurée entre projets préparés et financeurs	Banques, fonds, investisseurs, DFI, mécanismes de garantie	Deal book, pitchs qualifiés, rencontres B2B, data room, suivi des intentions de financement
9	**GAIC south-south solutions transfer**	Identification d'une solution réussie dans un pays, adaptation et réplication dans un autre	Gouvernements, CEDEAO/CEMAC, projets régionaux, PTF	Diagnostic d'adaptation, transfert de savoir-faire, pilote local, plan de réplication
10	**GAIC impact measurement & results lab**	Mesure indépendante des performances et impacts des innovations financées	Projets, PTF, investisseurs à impact, fonds climat	Baseline, KPI, emplois, femmes/jeunes, CO_2, eau, revenus, rapport d'impact et capitalisation
11	**GAIC innovation observatory & marketplace**	Plateforme numérique donnant accès à un portefeuille qualifié d'innovations, projets et opportunités	Gouvernements, PTF, investisseurs, projets	Base de données, fiches projets, matchmaking, cartographie, tableaux de bord et intelligence sectorielle

8. PARCOURS OPÉRATIONNEL DÉTAILLÉ DES 18 MOIS

Le premier cycle du GAIC s'étend sur **18 mois**. Les phases se chevauchent volontairement afin d'accélérer la mise en œuvre et de permettre aux différentes activités de progresser simultanément.

Phase & Période	Intitulé de la Phase	Objectif Majeur & Jalons
Phase 0 (M-4 à M0)	**Préparation Institutionnelle, Juridique & Financière**	Ancrage juridique, production des 7 documents cadres & finalisation du modèle financier.
Phase 1 (M1 – M2)	**Lancement Officiel, Mobilisation & Conférence**	Conférence Internationale du Togo, signatures des conventions-cadres & installation des instances.
Phase 2 (M2 – M4)	**Diagnostics Pays Pilotes & Cahier de Défis**	Diagnostics rapides dans 6-8 pays pilotes & publication du portefeuille de 8-16 Défis Majeurs.
Phase 3 (M3 – M6)	**Innovation Windows & Sourcing Panafricain**	Ouverture des guichets sectoriels & sourcing qualifié de 100 à 150 solutions africaines.
Phase 4 (M5 – M9)	**Challenges Nationaux/Régionaux & Cohortes**	Bootcamps de pré-incubation, concours & sélection de la cohorte finale (15-20 startups).
Phase 5 (M8 – M12)	**Accélération & Investment Readiness**	Assistance technique, préparation aux normes ESG, modélisation financière & Data Rooms.
Phase 6 (M10 – M15)	**Living Labs & Expérimentation Terrain**	Déploiement de 6-10 Living Labs terrain, tests en conditions réelles & mesure d'impact.
Phase 7 (M12 – M17)	**Deal Rooms, Finale Panafricaine & Financement**	Rencontres privées investisseurs, Grande Finale Panafricaine & levées de fonds.
Phase 8 (M16 – M18)	**Capitalisation, Transferts Sud-Sud & Scaling**	Publication du Catalogue des Solutions, Policy Briefs & préparation du Cycle 2 (35 pays).

8.1. Phase 1 – Lancement, structuration et mobilisation

Cette phase permet d'installer les bases institutionnelles du Programme. Elle comprend notamment le **lancement officiel**, la validation de la feuille de route, la confirmation des pays participants, la structuration des Coordinations nationales et des Commissions Spécialisées et la mobilisation des premiers partenaires.

Elle permettra également d'installer le **cadre permanent de dialogue panafricain**, avec des rencontres périodiques entre les pays.

8.2. Phase 2 – Diagnostics pays et défis

Chaque pays réalise un diagnostic ciblé permettant de répondre à trois questions : **Quels sont nos défis prioritaires ? Quelles solutions existent déjà ? Sur quels problèmes le GAIC peut-il apporter une valeur ajoutée ?**

Chaque pays pourra proposer **deux à trois défis prioritaires**, qui seront analysés avec les Commissions Spécialisées.

8.3. Phase 3 – Innovation Windows et sourcing

Les défis sélectionnés sont transformés en **cahiers de défis** et regroupés dans les Innovation Windows.

Un sourcing panafricain est ensuite lancé auprès des innovateurs, startups, entreprises, chercheurs, universités et centres de recherche.

L'objectif indicatif pourra être d'identifier **100 à 150 solutions**, sous réserve des ressources mobilisées et du nombre de défis effectivement ouverts.

8.4. Phase 4 – Challenges nationaux et régionaux

Les solutions présélectionnées intègrent un parcours de pré-incubation avant les Challenges.

Les meilleures innovations sont sélectionnées au niveau national puis confrontées dans des **demi-finales ou Challenges régionaux**.

Cette phase doit également constituer un grand moment de mobilisation des universités, entreprises, médias, investisseurs et Gouvernements.

8.5. Phase 5 – Accélération et maturation

Les solutions finalistes bénéficient d'un accompagnement intensif.

Le principe est important : **Le GAIC ne se limite pas à sélectionner et récompenser des innovations ; il les accompagne vers la maturité, l'expérimentation et l'investissement.**

Chaque solution dispose d'un diagnostic et d'un **plan d'accélération individualisé**.

8.6. Phase 6 – Living Labs et expérimentation

Les solutions présentant le meilleur potentiel sont testées dans des environnements réels.

Les Gouvernements, entreprises, collectivités, universités et projets partenaires peuvent mettre à disposition des **terrains d'expérimentation**.

L'objectif est de passer de la promesse à la **preuve d'impact**.

8.7. Phase 7 – Investment Readiness, financement et Finale

Les solutions ayant démontré leur potentiel sont préparées à l'investissement.

Cette phase combine: **Investment Readiness + structuration financière + Deal Rooms + B2B/B2G + Investment Day + Finale panafricaine.**

La Finale devient ainsi non seulement un événement de distinction, mais surtout un **marché panafricain de solutions, de partenariats et d'investissements**.

8.8. Phase 8 – Scaling, transfert Sud-Sud et capitalisation

La dernière phase vise à transformer les résultats obtenus en changements durables.

Les meilleures innovations pourront être répliquées dans d'autres territoires ou pays. Les enseignements seront capitalisés dans un **Catalogue panafricain des solutions GAIC**, des études de cas et des Policy Briefs.

Le cycle se clôturera par une **revue panafricaine des résultats / GAIC Africa Impact Summit**, permettant de présenter les impacts, les financements mobilisés, les solutions répliquées et les enseignements, puis de préparer le **Cycle 2 du Programme**.

Dispositifs transversaux sur les 18 mois

En complément des huit phases, cinq fonctions devront accompagner l'ensemble du cycle : **dialogue permanent avec les pays ; mobilisation des partenariats et financements ; communication et visibilité ; suivi-évaluation et gestion des connaissances ; assistance technique et coopération Sud-Sud**.

Cette architecture donne ainsi au GAIC une logique complète : **PAYS & POLITIQUES → DÉFIS → INNOVATION WINDOWS → SOLUTIONS → CHALLENGES → ACCÉLÉRATION → LIVING LABS → INVESTISSEMENT → MISE À L'ÉCHELLE → IMPACT.**

10. COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DU PROGRAMME GAIC

Afin de garantir la qualité technique et scientifique de ses interventions, le GAIC met en place **huit (08) Commissions Spécialisées**, correspondant à ses principaux domaines d'intervention.

Les Commissions Spécialisées constituent les **organes techniques et scientifiques du Programme**. Elles réunissent des experts, chercheurs, universitaires, professionnels, entrepreneurs, représentants d'institutions publiques et privées et personnes ressources issus des différents pays africains.

Elles assurent notamment la veille stratégique, l'analyse des problématiques soumises par les pays, la formulation des défis, la mobilisation de l'expertise, l'identification et l'évaluation des innovations, l'accompagnement technique des solutions, ainsi que leur expérimentation, leur financement et leur mise à l'échelle. Cette chaîne d'intervention est déjà au cœur du dispositif défini pour les Commissions.

N°	Commission Spécialisée	Principaux domaines
1	**Agriculture & Systèmes Alimentaires Durables**	Agriculture climato-intelligente, agroécologie, irrigation, mécanisation, transformation, chaînes de valeur, sécurité alimentaire
2	**Climat, Environnement & Biodiversité**	Adaptation, atténuation, biodiversité, restauration, solutions fondées sur la nature, résilience
3	**Eau & Résilience Hydrique**	Gestion de l'eau, irrigation intelligente, assainissement, technologies hydriques

4	**Énergies Renouvelables & Transition Énergétique**	Solaire, bioénergie, efficacité énergétique, stockage, technologies propres
5	**Économie Circulaire & Industrialisation Verte**	Recyclage, valorisation des déchets, production propre, écoconception
6	**Villes, Territoires & Habitat Durable**	Éco-cités, habitat durable, mobilité, infrastructures et résilience urbaine
7	**Digital, Données & Intelligence Artificielle**	IA, données, IoT, plateformes numériques et technologies émergentes
8	**Finance Durable, Entrepreneuriat & Emplois Verts**	Finance verte/climatique, startups, PME, investissement à impact et emplois verts

Chaque Commission élabore une **feuille de route sectorielle** et contribue à la constitution d'un portefeuille de défis, de solutions, de projets pilotes et d'opportunités de financement.

Des **Task Forces inter-Commissions** pourront être constituées lorsqu'un défi nécessite plusieurs expertises.

11. CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LANCEMENT

Le premier cycle opérationnel du GAIC sera précédé d'une **Conférence internationale de lancement**, envisagée au Togo du **15 au 17 octobre 2026**.

Cette rencontre constitue le point de passage entre la phase de structuration et la phase opérationnelle du Programme.

Elle vise notamment à :

- Présenter officiellement la vision et l'architecture du GAIC ;
- Réunir les pays participants et partenaires ;
- Présenter et adopter la feuille de route des 18 mois ;
- Présenter les Commissions Spécialisées et les coordinations pays ;
- Engager les premiers partenariats institutionnels et techniques ;
- Présenter les premières Innovation Windows ;
- Mobiliser les Gouvernements, PTF, institutions financières et secteur privé ;
- Organiser des tables rondes panafricaines ;
- Lancer la communication internationale du Programme ;
- Préciser les engagements attendus des pays ;
- Annoncer les premières étapes de déploiement.

La Conférence sera organisée autour de trois grandes séquences :

11 octobre : mobilisation institutionnelle et concertation des pays ;

12 octobre : cérémonie et conférence internationale de presse de lancement officiel ;

13 octobre : travaux techniques, engagements des pays, partenariats et adoption du programme opérationnel.

L'ambition est que la Conférence produise des résultats concrets : **engagements pays, partenariats, feuille de route, premières fenêtres d'innovation et calendrier d'exécution**.

12. CADRE PERMANENT DE DIALOGUE DES PAYS

Afin d'éviter que le GAIC ne repose sur une succession d'événements ponctuels, un **cadre permanent panafricain d'échange et de coordination** sera institué.

GAIC Africa Quarterly Dialogue

Cette rencontre se tiendra **tous les trois mois**, principalement en ligne, et réunira notamment :

Les Coordinations nationales ; les Présidents des Commissions Spécialisées ; la Coordination Générale ; les partenaires institutionnels ; les experts et, selon les thématiques, les PTF et investisseurs.

Chaque session permettra de faire le point sur : **l'avancement des feuilles de route pays ; les défis identifiés ; les innovations recensées ; les Challenges ; les expérimentations ; les difficultés ; les partenariats ; les opportunités de financement ; les possibilités de coopération entre pays.**

Sur un cycle de 18 mois, **six dialogues panafricains** pourront ainsi être organisés.

Des réunions bilatérales, régionales et sectorielles pourront également être organisées entre deux sessions trimestrielles.

13. STRATÉGIE DE PARTENARIAT ET DE MOBILISATION DES RESSOURCES

13.1. Modèle de financement hybride et diversifié

Le modèle du GAIC repose sur une approche de **co-construction et de diversification des partenariats**.

Le GAIC n'a pas vocation à dépendre d'une seule source de financement, ni à faire reposer son fonctionnement exclusivement sur les contributions des Coordinations pays. Le Programme développe un modèle économique hybride et diversifié articulé autour des mécanismes suivants :

Catégorie	Contribution recherchée
Gouvernements	Ancrage institutionnel, défis nationaux, expertise, terrains pilotes
Institutions régionales	Coordination régionale, expertise, projets et programmes
PTF	Assistance technique, financement, expertise, mise à l'échelle
Banques de développement	Financement des pilotes et solutions matures
Banques commerciales et fonds	Investissement, crédit, financement des entreprises
Secteur privé	Technologie, marchés, expérimentation, sponsoring, investissement
Universités/recherche	Expertise scientifique, R&D, évaluation des solutions
Incubateurs/accélérateurs	Coaching et maturation des startups
Collectivités territoriales	Terrains d'expérimentation et démonstrateurs
Fondations et philanthropie	Financement de l'innovation et de l'impact
Diaspora/Alumni	Expertise, mentorat, investissement et réseaux

La mobilisation des ressources reposera sur une combinaison de **subventions, sponsoring, assistance technique, financement de Challenges, financement de projets pilotes, investissement à impact, financement climatique, financement privé et mécanismes innovants**.

Le GAIC privilégiera progressivement des **partenariats orientés vers des activités précises**, plutôt que des soutiens institutionnels sans contenu opérationnel.

13.2. Mécanisme Financier Catalytique du GAIC (Structure à 3 Guichets)

Afin d'assurer la gestion transparente et efficace des capitaux, le GAIC s'appuie sur une structure financière compartimentée :

- Guichet 1 – Fonds de Fonctionnement & Portage : Sécurisation du budget opérationnel, des équipes de coordination, des diagnostics et du suivi-évaluation (géré initialement via AFRICOMPETENCE).
- Guichet 2 – Fonds d'Innovation & d'Expérimentation : Financement direct des Challenges, du coaching, des bourses d'accélération, des prototypes et du déploiement des Living Labs.
- Guichet 3 – Facilité d'Investissement & Scaling (Deal Room) : Plateforme de mise en relation et de levée de fonds mobilisant l'equity, le prêt, la garantie ou la finance climatique en tiers-investisseur.

14. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

La communication constitue un outil stratégique de mobilisation, de crédibilité et de diffusion des résultats du Programme.

Une **stratégie de communication panafricaine harmonisée** sera mise en œuvre sous la coordination générale du Programme.

Elle reposera notamment sur :

- Une identité visuelle commune du GAIC ;
- Une plateforme numérique panafricaine ;
- Les réseaux sociaux ;
- Les médias nationaux et internationaux ;
- Les ambassadeurs et personnalités partenaires ;
- Les Coordinations nationales ;
- Les partenaires médias ;
- Des vidéos et témoignages d'innovateurs ;
- Des newsletters et bulletins périodiques ;
- La couverture des Challenges et Living Labs ;
- La production de contenus multilingues ;
- La valorisation des résultats et impacts.

Une attention particulière sera accordée à la cohérence des messages afin que la communication des pays et partenaires reste alignée avec la stratégie globale du Programme.

Le GAIC développera progressivement une **marque panafricaine forte**, associée à l'innovation, l'impact et la coopération Sud-Sud.

15. SUIVI-ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET GESTION DES CONNAISSANCES

Le GAIC mettra en place un dispositif intégré de **suivi-évaluation, apprentissage et gestion des connaissances** afin de mesurer les résultats du Programme et de documenter l'efficacité des solutions accompagnées.

Le dispositif portera notamment sur cinq niveaux :

Suivi du Programme : activités, pays, partenaires et calendrier ;

Suivi des innovations : niveau de maturité, accompagnement et progression ;

Suivi des expérimentations : performances techniques, économiques, sociales et environnementales ;

Suivi des financements : investissements, subventions et partenariats mobilisés ;

Suivi de l'impact : bénéficiaires, emplois, revenus, climat, environnement et réplication.

Chaque pays et Commission contribuera à l'alimentation du système de suivi.

Les principaux produits de connaissance pourront comprendre :

Tableaux de bord ; fiches innovations ; rapports de pilotes ; études de cas ; Policy Briefs ; rapports trimestriels ; catalogue des innovations ; rapport d'impact des 18 mois.

Les enseignements seront utilisés pour améliorer continuellement le modèle du Programme.

16. RÉSULTATS ET INDICATEURS CIBLES DES 18 MOIS

Les cibles suivantes constituent des **objectifs indicatifs du premier cycle** et pourront être affinées avec les pays et partenaires.

Indicateur	Cible indicative
Pays participant activement	35
Pays pilotes d'implémentation intensive	6 **à 8**
Fiches/diagnostics pays	6 **à 8**
Coordinations ou points focaux pays	35
Dialogues panafricains trimestriels	6
Défis identifiés	8 à 16
Défis prioritaires transformés en Challenges/Windows	6 à 8
Innovations sourcées	100-150
Solutions présélectionnées/pré-incubées	30-50
Solutions accélérées	15-20
Pilotes/Living Labs	6-10
Solutions préparées à l'investissement	6-10
~~**Innovation Windows**~~	~~6–8 minimum~~
~~**Transferts Sud-Sud**~~	~~5+~~
Policy Briefs / études stratégiques	8+
~~**Portefeuille panafricain d'investissement**~~	~~1~~
Catalogue panafricain des solutions	1

À ces indicateurs s'ajouteront progressivement des indicateurs d'impact relatifs notamment aux **emplois, bénéficiaires, financements mobilisés, économies d'eau/énergie, émissions évitées, revenus, entreprises créées ou renforcées et solutions répliquées**.

17. DURABILITÉ ET PERSPECTIVES DE MISE À L'ÉCHELLE

La durabilité du GAIC repose sur sa capacité à évoluer d'un premier cycle de démonstration vers un **mécanisme panafricain permanent**.

Elle reposera notamment sur :

L'appropriation par les pays, grâce aux Coordinations nationales ;

L'institutionnalisation des partenariats, à travers des conventions et programmes conjoints ;

La diversification des financements, afin de réduire la dépendance à une source unique ;

La création de services à valeur ajoutée, notamment Innovation Windows, assistance technique, Policy Lab et préparation au financement ;

La constitution d'un portefeuille permanent de solutions et projets ;

La coopération Sud-Sud, permettant de multiplier les marchés accessibles aux solutions ;

La capitalisation des résultats, renforçant progressivement la crédibilité du Programme.

Les cycles suivants pourront également permettre d'élargir la couverture géographique au-delà du groupe initial et de développer de nouveaux hubs régionaux.

À terme, le GAIC ambitionne de constituer un **réseau continental permanent d'innovation et d'investissement à impact**.

18. FEUILLE DE ROUTE SYNTHÉTIQUE

Période	Priorités
M1–M2	Lancement officiel, gouvernance, coordinations pays, Commissions
M2–M4	Diagnostics pays, consultations et formulation des défis
M3–M6	Innovation Windows et appel panafricain
M5–M9	Pré-incubation, Challenges nationaux et régionaux
M8–M12	Accélération et maturation
M10–M15	Pilotes et Living Labs
M12–M17	Investment Readiness, Deal Rooms, Investment Day et Finale
M16–M18	Scaling, transfert Sud-Sud et capitalisation
M18	Africa Impact Summit, rapport final et lancement du Cycle 2

Trois processus fonctionneront de manière permanente pendant les 18 mois :

Mobilisation des partenariats et financements ; communication ; suivi-évaluation et dialogue des pays.

19. MODALITÉS DE PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS ET PARTENAIRES

Le GAIC propose plusieurs modalités de participation afin de permettre à chaque institution de choisir un niveau d'engagement adapté à son mandat.

Les Gouvernements peuvent notamment :

- Désigner un interlocuteur ou point focal ;
- Identifier leurs défis prioritaires ;
- Mobiliser leurs structures techniques ;
- Participer aux Commissions et jurys ;
- Proposer des sites d'expérimentation ;
- Mettre en avant leurs innovations nationales ;
- Faciliter les relations institutionnelles ;
- Participer aux rencontres panafricaines ;
- Accueillir une étape ou activité du Programme ;
- Accompagner la réplication des solutions.

Les partenaires institutionnels et techniques peuvent :

- Développer une **Innovation Window conjointe** ;
- Soumettre les problématiques de leurs projets/programmes ;
- Mettre à disposition de l'expertise ;
- Contribuer au coaching et à l'assistance technique ;
- Accueillir ou financer des pilotes ;
- Contribuer aux Policy Labs ;
- Accompagner la capitalisation et le transfert des solutions.

Les partenaires financiers peuvent :

- Financer des Challenges ou Innovation Windows ;
- Financer des démonstrateurs ;
- Accompagner l'Investment Readiness ;
- Participer aux Deal Rooms ;
- Investir dans les solutions matures ;
- Accompagner leur mise à l'échelle.

Les partenariats pourront être matérialisés selon les cas par une **lettre de soutien, manifestation d'intérêt, MoU, convention spécifique, financement de projet ou accord de partenariat**.

20. CONCLUSION ET APPEL AU PARTENARIAT

L'Afrique dispose d'un important réservoir de talents, de compétences, d'innovations et d'entrepreneurs capables de contribuer à la résolution de ses défis.

L'enjeu n'est plus seulement d'identifier ces solutions, mais de mettre en place un mécanisme capable de les **connecter aux besoins réels des pays, de les accompagner, de les tester, de démontrer leur efficacité et de mobiliser les ressources nécessaires à leur déploiement à grande échelle**.

Le Green African Impact Challenge entend contribuer à la construction de ce mécanisme.

Son ambition peut être résumée par la chaîne suivante :

DES DÉFIS AFRICAINS
AUX SOLUTIONS AFRICAINES
DES SOLUTIONS AUX PILOTES
DES PILOTES AUX INVESTISSEMENTS
DES INVESTISSEMENTS À L'IMPACT
DE L'IMPACT À LA RÉPLICATION CONTINENTALE.

Le GAIC invite ainsi les **Gouvernements, institutions régionales et internationales, partenaires techniques et financiers, banques, investisseurs, secteur privé, universités, centres de recherche, collectivités, fondations et réseaux de la diaspora** à rejoindre cette dynamique et à construire ensemble le premier cycle opérationnel du Programme.

L'appel au partenariat ne porte donc pas seulement sur un soutien au GAIC. Il porte sur une ambition commune :

> « Identifier ensemble les défis de l'Afrique, mobiliser les solutions africaines et créer les conditions de leur transformation en impacts durables pour les populations. »

Message institutionnel final proposé

35 pays – 18 mois – 8 domaines d'intervention – une ambition commune :

IDENTIFIER • INNOVER • EXPÉRIMENTER • FINANCER • METTRE À L'ÉCHELLE

GREEN AFRICAN IMPACT CHALLENGE – GAIC « Des défis africains aux solutions africaines »

ANNEXE X : Portefeuille détaillé des produits/services et modèle économique du GAIC

La présente annexe complète la présentation des produits et services du GAIC figurant dans l'architecture opérationnelle du Programme. Elle précise, pour chaque produit ou service, son concept commercial ainsi que les principales modalités envisagées pour la génération de ressources et la contribution à la soutenabilité financière du GAIC.

Les modalités de financement et de rémunération présentées sont indicatives et devront être précisées en fonction du cadre juridique et institutionnel retenu, des conventions de partenariat et des mécanismes de financement mobilisés

	SOLUTION / PRODUIT	CONCEPT COMMERCIAL	COMMENT LA SOLUTION PEUT GENERER SES RESSOURCES
1	**green african house – eco-cities & crowdfunding platform**	Développement de démonstrateurs d'écoquartiers et d'habitats durables intégrant les innovations africaines	Immobilier, PPP, services urbains, investisseurs, diaspora, alumni, crowdfunding réglementé, fonds climat
2	**GAIC innovation challenge platform**	Plateforme panafricaine permettant aux gouvernements, entreprises et projets de soumettre leurs défis et d'obtenir des solutions africaines	Challenges commandités, frais de conception/gestion, sponsoring, partenariats institutionnels
3	**GAIC project innovation window**	Guichet innovation externalisé pour les projets et programmes de développement	Contrats pluriannuels avec projets, frais de gestion de la fenêtre, assistance technique
4	**GAIC africa solutions marketplace**	Marketplace panafricaine référençant innovations, technologies, startups et solutions africaines qualifiées	Abonnements institutionnels, services premium, scouting, commissions autorisées sur mises en relation
5	**GAIC pilot & living lab network**	Réseau de sites africains permettant aux entreprises et projets de tester leurs innovations en conditions réelles	Contrats de pilotes, prestations d'expérimentation, partenariats entreprises/projets
6	**GAIC green accelerator**	Accélérateur panafricain spécialisé dans les startups et entreprises vertes	Programmes d'accélération financés par PTF/entreprises, sponsoring, prestations d'accompagnement et, lorsque juridiquement approprié, mécanismes liés au succès
7	**GAIC green project factory**	« Usine à projets » transformant des idées et projets verts en dossiers techniquement et financièrement structurés	Honoraires de préparation, assistance technique, contrats avec gouvernements/DFI/PTF
8	**GAIC africa green deal room**	Plateforme reliant projets africains qualifiés, banques, fonds, investisseurs et mécanismes de garantie	Adhésion/abonnement investisseurs, événements B2B, préparation des transactions et services de matchmaking conformes à la réglementation
9	**GAIC south-south innovation transfer**	Mécanisme de transfert et d'adaptation d'innovations réussies entre pays africains	Contrats de transfert, assistance technique, programmes financés par États/CER/PTF
10	**GAIC impact & esg lab**	Centre africain de mesure d'impact, climat, ESG et capitalisation des innovations/projets	Contrats S&E, études d'impact, reporting ESG/climat, évaluations et capitalisation
11	**GAIC green skills & academy**	Académie panafricaine dédiée à l'entrepreneuriat vert, finance climat, innovation et investissement	Formations payantes, certifications, programmes commandités, formations institutionnelles



Dr LENNAH Toyi
Président de GAIC & CADD
+228 73 02 33 33
info@greenafricanimpact.com

Mme. ATCHOLI Essohanam Diane
Responsable Partenariat et Finance du GAIC
+228 93 63 95 64
dianeatcholi00@gmail.com

GAIC
GREEN AFRICAN
IMPACT CHALLENGE

www.greenafricanimpact.com